

**SPECTACLE**  
*Pour que tu m'aimes...*

**CASINO**  
*Mont-Tremblant*

**A PARTIR DE**  
**399 \$**  
**14 et 15 Novembre 2010**

Voyage L'Eau Claire détenteur d'un permis du Québec

Prix par personne		
OCCUPATION	Réservez tôt	Prix régulier
<b>Quadruple</b> (Quatre personnes dans la chambre)	<b>399 \$</b>	<b>415 \$</b>
<b>Triple</b> (Trois personnes dans la chambre)	<b>409 \$</b>	<b>425 \$</b>
<b>Double</b> (Deux personnes dans la chambre)	<b>429 \$</b>	<b>440 \$</b>
<b>Simple</b> (Une personne dans la chambre)	<b>479 \$</b>	<b>495 \$</b>

Le prix (**Réservez tôt**) est applicable à la réception du dépôt à l'agence et à l'émission de votre facture **Avant le 17 Août 2010**

### Notre prix comprend

#### Attractions

Billet au parterre pour assister au spectacle de Ginette Reno à la Salle Pierre-Mercure  
Accès au nouveau Casino du Mont-Tremblant.

#### Repas

Petit déjeuner continental

#### Services

Transport aller retour en autocar de luxe  
Hébergement une nuit à un hôtel de qualité  
Services d'une équipe accompagnatrice qualifiée de Voyage L'Eau Claire  
Toutes taxes incluses  
La contribution au Fonds d'Indemnisation



Forfait voyage au Canada					
0 à 59	60 à 64	65 à 69	70 à 74	75 à 79	80 à 99
<b>42 \$</b>	<b>47 \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>86 \$</b>	<b>110 \$</b>

**Les prix sont par groupe d'âge et la taxe est incluse**

Somme assurée avant le départ : (700 \$)  
Somme assurée après le départ : (Illimitée)

**Sommaire des garanties d'assurance**

- Assurance Annulation et Interruption
- Assurance Frais médicaux d'urgence
- Assurance Bagages et effets personnels
- Assurance Accidents de vol
- Assurance Accidents de voyage

**EXCLUSION MÉDICALE 1**

L'assurance ne prend pas en charge les frais attribuables, directement ou indirectement, à ce qui suit :

1. Votre problème de santé ou un affection connexe ( qu'un diagnostic ait été posé ou non ), si dans les 90 jours précédant la date de votre départ en voyage ce problème de santé ou affection connexe n'était pas stable.
2. Votre affection cardiaque ( qu'un diagnostic ait été posé ou non ), si dans les 90 jours précédant la date de votre départ en voyage.
  - a) l'affection cardiaque n'était pas stable, ou
  - b) vous avez pris de la nitroglycérine plus d'une fois par semaine dans le but précis de soulager des douleurs d'angine de poitrine.
3. Votre affection pulmonaire ( qu'un diagnostic ait été posé ou non ), si dans les 90 jours précédant la date de votre départ en voyage :
  - a) l'affection pulmonaire n'était pas stable; ou vous avez été soigné par oxygénothérapie à domicile ou dû prendre des stéroïdes par voie buccale (prednisone ou prednisolone) pour une affection pulmonaire.

**EXCLUSION ANNULATION ET INTERRUPTION (A ET 1)**

L'assurance ne prend pas en charge les frais attribuables, directement ou indirectement, à ce qui suit :

1. Votre problème de santé ou une affection connexe ( que le diagnostic ait été posé ou non ), ou celui de votre conjoint, si à un moment donné au cours des 90 jours précédant la date d'effet, votre état médical ou affection connexe, ou celui de votre conjoint n'était pas stable.
2. Votre affection cardiaque ou celle de votre conjoint ( qu'un diagnostic ait été posé ou non ), si dans les 90 jours précédant la date d'effet :
  - a) l'affection cardiaque n'était pas stable, ou
  - b) vous ou votre conjoint avez pris de la nitroglycérine plus d'une fois par semaine dans le but précis de soulager des douleurs d'angine de poitrine :
3. Votre affection pulmonaire ou celle de votre conjoint (qu'un diagnostic ait été posé ou non ), si dans les 90 jours précédant la date d'effet :
  - a) l'affection pulmonaire n'était pas stable.
  - b) Vous ou votre conjoint avez été soigné par oxygénothérapie à domicile ou dû prendre des stéroïdes par voie buccale ( prednisone ou prednisolone) pour une affection pulmonaire.

## Itinéraire abrégé

### Jour 01 / Dimanche 14 Novembre :

Tôt le matin vous prenez la route en direction de Montréal pour assister au nouveau spectacle de Mme Ginette Reno à la Salle Pierre-Mercure. Vous hébergez une nuit dans la Métropole.

Jour 02 / Lundi 15 Novembre : Avant de revenir en région, vous faites un arrêt au Mont-Tremblant pour tenter votre chance au nouveau casino.

Compte tenu de situations imprévues, des modifications pourraient s'imposer.

## Conditions générales

### Pénalité

Voyage L'Eau Claire ne remboursera aucun montant pour services annulés ou non utilisés (avant ou après le départ)

Aucune substitution ne sera acceptée (avant ou après le départ)

### Siège dans l'autocar

La date de réception du dépôt à l'agence détermine le siège de départ du client sur l'autocar.

La rotation des sièges est obligatoire sur tous nos circuits.

### Lieux de départ

Les points d'embarquements et de débarquements sont identiques Ils vous seront spécifiés sur l'itinéraire détaillé

Le stationnement de votre véhicule au point d'embarquement est sous votre responsabilité

Notre guide accompagnateur a pour consigne de vous accueillir au point déterminé. Vous ne pouvez donc pas changer de lieu d'embarquement sans en aviser l'agence au préalable.

### Document de voyage personnalisés

Votre facture et votre police d'assurance ou formulaire de renonciation vous sont acheminées la journée même de la réception de votre dépôt à l'agence.

Les documents de voyage sont acheminés par la poste 21 jours avant le départ.

Aucun document de voyage ne sera acheminé tant que le paiement final n'est pas reçu.

### Partage

Nous sommes à votre disposition pour vous aider à vous trouver un compagnon (gne) de voyage. La responsabilité et la décision finale vous incombe. Au plus tard 21 jours avant le départ nous finaliserons les démarches directement avec vous par téléphone.

### Autocar nolisé

L'autocar effectuera ses arrêts selon l'itinéraire du circuit. Les lieux d'embarquement varieront selon la provenance et le nombre de clients et selon le transporteur sélectionné.

## Modalité de paiement

### Vous désirez partir en voyage ?

1° Complétez le formulaire d'inscription.

2° Acheminez le formulaire d'inscription accompagné de votre versement.

Pour réserver votre place vous devez verser un **dépôt de 200 \$**.

Si vous désirez bénéficier d'une assurance voyage, ajoutez le montant de la prime choisie à votre dépôt.

Les paiements doivent s'effectuer par **chèque ou mandat poste** au nom de Voyage L'eau Claire.

**Le paiement final sera exigible dès que le départ sera garanti.**



## Formulaire d'Inscription

### Nom du circuit

Nom & Prénom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Téléphone :

Date de naissance :

Courriel @ :

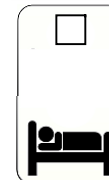
### Type de chambre

1 Lit

2 Lits

Non Fumeur

Fumeur



	Occupation Quadruple ( 4 pers. par ch. )
	Occupation Triple ( 3 pers. par ch. )
	Occupation Double ( 2 pers. par ch. )
	Occupation Simple ( 1 pers. par ch. )

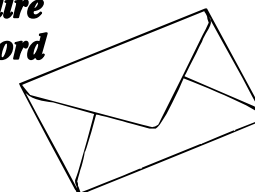
### Nom de compagnons (gnes) de voyage

(1)

(2)

(3)

**Voyage L'Eau Claire**  
**48-A St-Joseph Nord**  
**C.P. 213**  
**Lorrainville, Qc.**  
**JOZ-2R0**



No. Client

No. Facture